



Le représentant de la fédération des barreaux d'Haïti (BRH) au conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) Me Nehemy Joseph a remis officiellement jeudi sa démission aux membres du CSPJ, "pour des raisons sécuritaires", et également pour mettre un terme au débat conflictuel mettant en face des membres du CSPJ et ceux de la Fédération des Barreaux d'Haïti, a appris Haïti Press Network.

Me Nehemy a déploré ce qu'il appelle la trahison de ses collègues bâtonniers, de qui il espérait le support lors des débats autour de la double interprétation de l'article 11 de la loi créant le CSPJ.

En effet, la FBH avait demandé la destitution de Me Néhémie comme son représentant au CSPJ n'étant plus le bâtonnier des Gonaïves.

Parallèlement des membres du CSPJ avaient dans une résolution appelé Me Nehemy Joseph a gardé son poste parce qu'il avait été élu pour 3 ans.

L'ancien bâtonnier des Gonaïves en a profité pour dénoncer l'influence de l'exécutif sur l'appareil judiciaire. Il avoue détenir des doutes notamment sur l'identité de celui qui dirige en vrai le CSPJ, et de la bonne foi de certains de ses collègues.